

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 4 (1989)
Heft: 3: Gazette

Vorwort: Editorial
Autor: Keller, Anton / Vonesch, Gian-Willi

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Notre patrimoine culturel doit faire face à de multiples dangers. Les rubriques locales et régionales de la presse quotidienne nous donnent un aperçu de ce qui se passe dans ce domaine. Il ne s'écoule pas un jour sans que soit publié un article sur une oeuvre d'art ou un monument en péril ou déjà détruit quelque part en Suisse. La destruction partielle ou la démolition totale d'une oeuvre de notre patrimoine culturel est souvent précédée de discussions, de campagnes et de polémiques pénibles et douloureuses.

Parmi les évènements regrettables des derniers temps, nous aimeraisons citer le cas de la Villa Böhler à St-Moritz qui a soulevé bien des débats chargés d'émotion. Nous tenons ici à vous faire connaître notre point de vue à ce sujet. Sous le titre 'La Villa Böhler à St-Moritz – un chef d'œuvre en péril', le Centre NIKE a fait connaître son avis au mois de juillet à l'opinion publique par le communiqué de presse suivant:

'C'est avec consternation et émotion que le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE) à Berne a pris connaissance de la destruction partielle de la Villa Böhler à St-Moritz survenue illégalement. Le Centre NIKE tient à préciser que:

- La Villa Böhler bâtie en 1916 est une construction exemplaire capitale non seulement pour la Suisse mais pour toute la région des Alpes.
- Cette oeuvre de l'architecte Heinrich Tessenow intégrée de manière si harmonieuse et raffinée au paysage de la Haute-Engadine est de par sa structure, sa forme, l'excellent choix des matériaux de construction et la sélection des couleurs, un monument unique.
- Le Centre NIKE espère que les autorités et les organisations communales, cantonales et fédérales toutes concernées par la destruction partielle et illégale de la Villa Böhler uniront leurs efforts afin de trouver une solution adaptée à la nature exceptionnelle de ce monument.

Avec nos salutations les meilleures,

Anton Keller, Conseiller national, Président de l'Association de soutien au NIKE

Gian-Willi Vonesch, Historien d'art, Directeur du Centre NIKE